



Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 4 juin 2026 (PV-CX721)

12h

Local 1119 Ringuet, UQTR

Présences

Professeur Pier-Luc Lajoie, président

Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail 1 (VPRT 1)

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux relations de travail 2 (VPRT 2)

Professeur Philippe Caron, trésorier

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences

Professeure Chloé Fortin Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)

Professeure Dima Safi, vice-présidente à la vie syndicale (VPVS)

Professeur Loïc Boulon, secrétaire général

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX721-04-06-2026-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2026 (PV-CX720)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
7. Négo 2027
8. Dégagements pour activités syndicales
9. Rapport des membres du comité exécutif
 1. Secrétariat général
 2. Trésorerie
 3. VPVS
 4. VPAU
 5. VPRT 2
 6. VPRT 1
 7. Présidence
10. Questions diverses
11. Date de la prochaine réunion régulière : 18 juin 2026
12. Clôture de la réunion

CX721-04-06-2026-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX721-04-06-2026-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 721^e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX721-04-06-2026-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2026 (PV-CX720)**PV-CX720-14-05-2026**

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 720^e réunion du comité exécutif tenue le 14 mai 2026.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 720^e réunion du comité exécutif tenue le 14 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité.

CX721-04-06-2026-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX721-04-06-2026-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois de mai 2026 ont été payées.

- RAS mai 2026 : ARC : 4 616,93 \$ & MRQ : 9 511,06 \$

CX721-04-06-2026-06 Chantier sur les structures de gestion académique

Le président présente le point.

28 mai : Rencontre du comité de déploiement. Les dernières modifications des documents envoyés à la commission des études et au conseil d'administration ont été réalisées. Une demande du Syndicat du personnel professionnel concernant la composition du comité de sélection du doyen a été analysée. Les demandes de l'Association générale étudiante ont aussi été présentées, mais il a été convenu que celles-ci étaient irréalistes. Un représentant étudiant avait été ajouté au conseil de faculté. Des démarches ont aussi été entreprises pour que l'École de gestion soit incluse dans la composition des facultés. Les travaux sur le développement d'un référentiel de compétences pour les doyen·nes ont été présentés.

Aucune réunion de l'équipe de projet sur les budgets de faculté ne se déroulera en juin. Des rencontres devraient se tenir entre les mois de septembre et de décembre 2026.

3 juin : Lettre envoyée aux membres de la commission des études et du conseil d'administration pour présenter la résolution adoptée par le conseil syndical, ainsi que pour partager des demandes des membres de l'instance syndicale.

4 juin : Présentation à l'équipe du Chantier de la proposition syndicale pour la lettre d'entente sur la restructuration académique, notamment :

- Définition de la collégialité;
- Liste des privilèges professoraux;
- Encadrement des directions administratives;
- Engagement financier à poursuivre.

CX721-04-06-2026-07 Négó 2027

Les membres du comité exécutif discutent des éléments à intégrer dans la négociation pour le renouvellement de la convention collective en lien avec la restructuration académique.

Une vigilance sera portée aux documents normatifs de l'UQTR qui seront modifiés en raison de la restructuration. Des éléments pourront être inclus dans les demandes du Syndicat.

Des rencontres thématiques seront organisées avec les professeur-es. Des sondages seront réalisés pour l'ensemble des professeur-es et d'autres pour chaque département.

Le comité exécutif sollicitera les délégué-es du conseil syndical pour recueillir et transmettre les priorités départementales.

CX721-04-06-2026-08 Dégagements pour activités syndicales

Le Syndicat dispose pour l'année 2026-2027 de 11 dégagements (art. 3.15 a de la convention collective 2022-2027), auxquels s'ajoutent trois (3) dégagements versés par l'administration en lien avec le Chantier sur les structures de gestion académique pour un total de 14 dégagements à octroyer pour l'année 2026-2027.

Après discussion, les membres du comité exécutif conviennent de répartir les dégagements pour activité syndicale 2026-2027 de la façon suivante :

Pier-Luc Lajoie	Département des sciences comptables	Présidence	3
Mariane Gazaille	Département des langues modernes et de traduction	VP aux relations de travail 1	2
Marc Beauregard	Département de biochimie, chimie, physique et science forensique	VP aux relations de travail 2	1
Chloé Fortin Bergeron	Département de gestion des ressources humaines	VP aux affaires universitaires	2,75
Dima Safi	Département d'orthophonie	VP à la vie syndicale	1,50
Loïc Boulon	Département de génie électrique et génie informatique	Secrétariat général	2
Philippe Caron	Département des sciences comptables	Trésorerie	1,25
Total octroyé			13,5
Réserve à distribuer en 2026-2027			0,5

CX721-04-06-2026-09 Rapport des membres du comité exécutif

1. Secrétariat général (absence)

2. Trésorerie

- a. Présentation de l'état des résultats au 31 mai 2026;
- b. Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 31 mai 2026 (VP925 à VP935). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- c. 15 mai : Rencontre du CIRAC. Le comité technique du CRAC (assurances collectives) a présenté les augmentations des coûts :
 - Invalidité courte durée : 11,4%;
 - Invalidité longue durée : 9,8%;
 - Vie de base : -8%;
 - Mutilation : 0%;
 - Vie facultative : 0%;
 - Frais médicaux : 4,3%.

3. Vice-présidence à la vie syndicale *(absence)*

4. Vice-présidence aux affaires universitaires *(absence – le président présente les dossiers)*

- a. 8 mai: Rencontre du comité de déploiement;
- b. 21 mai: Rencontre avec l'équipe du Chantier;
- c. 26 mai: Rencontre comité santé et mieux-être: Un retour a été fait sur la consultation des participants sur l'évaluation des risques psychosociaux. Une présentation du plan de prévention UQTR en lien avec la CNESST a été faite.

5. Vice-présidence aux relations de travail 2

- a. VPRT2-2023-01 – Éthique en recherche et règlement de premier cycle (*PV-CX720-14-05-2026-11.5.a*)
 - Un élément d'un cours a été jugé inapproprié par un comité d'éthique en recherche. Le professeur est en désaccord avec l'interprétation du comité.
 - ✓ En attente de l'audience du pourvoi en contrôle judiciaire de la sentence arbitrale – 16 septembre 2026 (ref.: grief 2022-03 VPRT2-2025-02)
- b. VPRT2-2025-03 – Approbation de tâches par assemblée départementale (*PV-CX718-09-04-2026-11.5.b*)
 - Une personne professeure s'est fait refuser ses pourcentages de pondération pour ses éléments de tâche bien que les politiques aient été respectées.
 - ✓ Abandon de la demande par la personne professeure
- c. VPRT2-2026-01 - Intervention de l'employeur dans la tâche d'un membre (*PV-CX718-09-04-2026-11.5.c*)
 - L'employeur a retiré un dégagement de recherche à un membre alors que sa tâche est légitime.
 - ✓ Abandon de la demande sur recommandation du SPPUQTR.
- d. VPRT2-2026-02 (*PV-CX720-14-05-2026-11.5.b*)
 - L'employeur a retiré un dégagement de recherche à un membre alors que sa tâche est légitime.
 - ✓ Demande d'explications à l'employeur à venir.
- e. VPRT2-2025-04 – Climat délétère dans deux départements (*PV-CX716-26-02-2026-11.5.b*)
 - Des comportements inappropriés et répétitifs ont été rapportés. Lenteur d'intervention de l'employeur

- ✓ Ateliers d'accompagnement sur la collaboration et la bienveillance – Co-construction d'un plan de fonctionnement pour le mieux vivre-ensemble
- f. VPRT2-2025-02-G2022-03 – Surcharge de travail - enquêtes de l'employeur (PV-CX720-14-05-2026-11.5.c)
 - Des professeurs ont dû investir des heures pour se défendre pendant une enquête exhaustive en 2021.
 - ✓ En attente de l'audience du pourvoi en contrôle judiciaire de la sentence arbitrale – 16 septembre 2026
 - ✓ Demande à l'employeur de reconsidérer cette condition, le 6 mai. Sans réponse.
- g. VPRT2-2024-02 G2024-07 – Interprétation de l'article 10 de la convention collective et non-respect de l'article 10 de la convention collective (PV-CX720-14-05-2026-11.5.d)
 - L'employeur refuse diverses utilisations de cours en surplus de tâche. L'employeur ne respecte pas le droit des professeurs d'inscrire leur tâche dans leur formulaire et de la soumettre telle quelle à l'assemblée départementale (amendement au grief).
 - ✓ Audiences à venir : 5, 15, 26 octobre et 12 novembre 2026
- h. VPRT2-2024-01 – Attribution des dégagements pour activités de recherche (PV-CX720-14-05-2026-11.5.e)
 - L'annexe 5 de la convention collective prévoit la formation d'un comité bipartite pour discuter d'améliorations à la distribution des dégagements pour activités de recherche.
 - ✓ Recommandations au conseil syndical à venir après une rencontre avec l'employeur prévue le 16 juin.
- i. Statut de professeur associé (PV-CX720-14-05-2026-11.5.g)
 - L'employeur veut entériner la nomination à titre de professeur associé un cadre à l'emploi de l'UQTR. En contravention avec l'article 1.12
 - ✓ Projet de lettre d'entente particulière à venir.
- j. VPRT2-2025-01 – Bureaux (PV-CX720-14-05-2026-11.5.f)
 - L'employeur réclame la permission de passer outre l'article 23.04 a) qui prévoit un bureau privé à chaque professeur.
 - ✓ En attente d'une réponse de l'employeur.

6. Vice-présidence aux relations de travail 1

- a. Évaluation 1^{er} contrat – Report du vote et du dépôt auprès du vice-recteur (PV-CX720-14-05-2026-11.6.c)
 - À la suite du dépôt du Comité d'évaluation d'une professeure, l'assemblée départementale a reçue de nouvelles informations. L'assemblée départementale a reporté son vote. Le rapport d'évaluation ne pourra être remis au vice-recteur dans les délais prévus à la convention collective. L'assemblée départementale souhaiterait rencontrer la professeure. La professeure demande d'être accompagnée par le SPPUQTR. Le Syndicat ne peut accompagner ou représenter un.e professeur.e vis-à-vis des collègues.
 - ✓ Grief déposé
- b. Non-respect du *Règlement d'étude de premier cycle* (PV-CX720-14-05-2026-11.6.h)
 - Un professeur n'a pas respecté le règlement. Fautes alléguées sur le plan pédagogique. Suspension disciplinaire sans solde.
 - ✓ Demande de rencontre du DGAAP
- c. Climat de travail et autres objets à identifier (PV-CX720-14-05-2026-11.6.i)

- Non intervention de la DGAAP adjointe par intérim et problème de climat de travail en assemblée départementale et au comité de programme. Sentiment d'insécurité.
 - ✓ Discussion avec procureur et demande d'avis à venir
- d. Comité de présélection embauche (PV-CX720-14-05-2026-11.6.j)
 - Une professeure désire être sur le Comité. La prochaine direction départementale l'informe que cela ne sera pas possible pour des raisons d'avoir une variété des points de vue. Art. 9.03 b : *D'au moins deux professeurs du département désignés par l'Assemblée départementale [...]*.
 - ✓ En attente de la prise du dossier par la nouvelle direction départementale.
- e. Comité d'évaluation - 1^{er} contrat (PV-CX720-14-05-2026-11.6.k)
 - Identification des deux professeur.es du programme pour siéger sur le Comité d'évaluation.
 - Risque de conflits d'intérêt de la part d'un des deux professeur.es proposées vis-à-vis la professeure évaluée.
 - ✓ Comité révisé au complet
 - ✓ Discussion entre professeure et le DGAAP adjoint
- f. Détresse
 - Demande d'information vs refus de dégageant
 - Lourdeur de la demande de certification éthique
 - ✓ Recevoir le professeur en urgence
 - ✓ Demande au professeur de circonscrire son problème
 - ✓ Consulter les dossiers similaires à ULaval
- g. Annexe F Cours en ligne (PV-CX720-14-05-2026-11.6.l)
 - Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur cours en ligne
 - ✓ Rencontre du 2 juin annulée
 - ✓ À venir au retour des vacances
- h. Partage des DTR (PV-CX720-14-05-2026-11.6.n)
 - L'Université ne permet pas le partage et la rémunération des professeur.es externes (Annexe C).
 - Procédure de transfert de fonds.
 - ✓ Rappel de l'état des travaux DTR en conseil syndical (5 réponses obtenues)
- i. MAO et poursuite des travaux accordés (PV-CX720-14-05-2026-11.6.o)
 - Travaux non terminés pour raison de coupe financements du gouvernement.
 - Demande MAO en conséquence coupées
 - MAO sera réintroduit ou disponibles en mai-juin
 - ✓ Travaux devraient être terminés pour sept 2026

7. Présidence

- a. 3 juin : Lettre aux membres de la commission des études et du conseil d'administration pour présenter la résolution adoptée par le conseil syndical, ainsi que pour partager les résultats de la consultation syndicale;
- b. 4 juin : Présentation à la journée d'intégration des nouveaux et nouvelles professeur.es sur les services et la vision du Syndicat;
- c. 4 juin : Rencontre avec l'équipe du Chantier pour la négociation de la lettre d'entente.

CX721-04-06-2026-10 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX721-04-06-2026-11 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 18 juin 2026.

CX721-04-06-2026-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h.

Présidence de réunion

Secrétaire de réunion

Pier-Luc Lajoie
Président
SPPUQTR

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR